

## Véronique Sidoit<sup>1</sup>

### Un père, une mère... ou un parent ?

“Mes chers parents, je pars...”... Cette vieille chanson n’a rien d’exceptionnel, sauf à me faire réaliser subitement l’incongruité du syntagme employé ; en effet, si je pouvais dire “mes parents” en parlant d’eux, jamais en m’adressant à eux ne m’était venue l’idée de les nommer ainsi. “Cher papa, chère maman”, oui, mais “chers parents”, non. Le deux, un père et une mère, serait-il mis à mal par le Un du couple parental ? Signe des temps, où l’emploi du mot parent croît de façon exponentielle à la mesure de cette nouvelle notion “La parentalité”. Nouvelle est à mettre entre guillemets, bien sûr, puisque cela fait environ une dizaine d’années qu’elle est employée, mais la nouveauté réside dans son extension telle que “l’aide à la parentalité” est maintenant une des missions quasi-incontournables de tout métier dit social, que le vocable “parent”, au singulier, est maintenant employé en lieu et place du père ou de la mère (“Comment aider le parent à...” disait cet éducateur), et que même des psychanalystes l’emploient en se fondant dans le discours courant.

La parentalité est une “notion molle” pourrais-je dire en paraphrasant Saül Karz, c’est-à-dire indéfinissable tant elle englobe un ensemble de choses qui ont à voir avec le fait d’avoir un enfant. Avoir un enfant nous rend “parent”, et l’on voit d’emblée où le bât blesse... Là où l’on parlait de maternité et de paternité, nous avons maintenant une parentalité, dans une indifférenciation des places, des fonctions, et du sexe. La parenté, système symbolique qui inscrit chacun dans un lien qui s’appuie sur la différence - différence des sexes, différence des générations – tend à disparaître au profit du parental, de la parentalité. Le principe d’égalité qui est inscrit dans les lois dont est issu ce vocable : “L’autorité appartient aux père et mère pour protéger l’enfant dans sa sécurité, sa santé et sa moralité”, ce principe d’égalité et de parité : parité des résidences – en cas de divorce-, et parité des sexes, a généré au niveau du discours social un abrasement de la différence, de l’altérité. Cette loi définit les droits et les devoirs du ou des parents à l’égard de l’enfant, toujours dans ce souci d’équité, il y a

<sup>1</sup> Membre de l’EPFCL, Paris.

une co-responsabilité des parents dans l'exercice de l'autorité, dans l'éducation et, registre pourtant bien plus délicat, dans le lien affectif. On va même jusqu'à parler dans la loi de 2002 de co-parentalité, notion que je trouve assez absconse puisque cela signifierait que les parents deviennent des co-parents...

La loi, les lois, se veulent répondre à l'évolution des mœurs et de la société, l'entériner et réguler, encadrer les nouvelles formes de jouissances ; ainsi l'évolution de la place de la femme dans la société, l'évolution du statut de l'enfant, l'évolution des couples et des modes de vie ont permises ces nouvelles lois. Mais celles-ci ne font pas que légiférer pour inscrire symboliquement les modifications de la société ou tenter de remédier au malaise inhérent à celle-ci, elles participent et influent sur les modes de pensées, sur l'idéologie dominante. Or, il y a un malaise social évident depuis des décennies, lié aux profondes mutations de l'économie capitaliste et au décentrement de la place du *Pater Familias*. Et en ce qui concerne le couple, la famille et l'enfant, l'accent est porté sur ce qui est objectivable de la fonction parentale, sur un savoir psycho-éducatif qui ne peut concerner qu'une part très réduite de cette fonction, la part de surface, superficielle donc, et le registre des besoins. Comment être un parent, (c'est la question qui sous-tend la notion de parentalité), autorise la question suivante : comment être un bon parent... et finit par produire un effet paradoxal, à savoir la disqualification des parents, leur partage entre parents compétents et incompétents. Partage qui répond en miroir à celui des enfants, voire en est la justification, et met enfant et parent au même niveau : à éduquer tous les deux ! Dans un numéro de La lettre du Grape, Arlette Pellé avance que "L'idéologie est à peine voilée : si l'enfant est "incompétent" ou "difficile" c'est parce que les parents le sont. Les parents sont alors coupables et suspectés de mal faire. A l'enfant revient sa place "naturelle" d'innocent. D'un savoir jusqu'alors transmis par les générations précédentes, on passe à un savoir qui se voudrait commun pour tous, savoir externe à la famille, savoir technico-psycho-social.<sup>2</sup>" Ce savoir véhiculé par les discours dominants et les instances psycho-éducatives est à l'occasion relayé par des mesures plus répressives telles la suppression des allocations pour les "mauvais" parents ou même des menaces d'emprisonnement, ensemble de dispositions législatives et sociales qui se conjuguent pour "soutenir", de gré ou de force, les parents dans leur fonction parentale. Très récemment, la loi du 5 mars 2007 sur la Protection de

<sup>2</sup> Arlette Pellé, "Soutien à la parentalité : les parents sous assistance technique", in *Les parents difficiles*, La lettre du GRAPE n°41, Fenouillet, Erès, septembre 2000, pp 19-26.

l'Enfance modifie l'article 1<sup>er</sup> pour inscrire que "La protection de l'enfance a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives (...)".

Posée ainsi, la question n'est donc pas tant "qu'est-ce qu'être parent", question éminemment symbolique, que "comment être un parent" dans un agir normatif et politiquement correct. De ce Un indifférencié, "un parent" ou fictif, le Un du couple parental, l'enfant aux prises avec la question oedipienne n'est pas spécialement dupe. Au contraire, les motions libidinales qui le traversent, désir incestueux et désir de mort, vont à l'encontre d'une unité parentale. Plus tard, à l'adolescence, lorsqu'il aura à accomplir ce que Freud dit être le plus difficile travail psychique qui existe, à savoir se détacher de l'autorité de ses parents, peut-être que le recours à une unité de fiction lui sera utile, voire nécessaire. Mais en sera-t-il pour autant la dupe ? Cela n'est pas sûr...

Mais auparavant, l'enfant aura construit cette fiction que représente le couple de ses parents, aura subjectivé les coordonnées conscientes et inconscientes que lui ont transmis ses père et mère pour en faire un roman, roman familial, construction imaginaire qui vient recouvrir le nouage du symbolique et du réel en jeu dans la structure familiale. En effet, les fonctions parentales excèdent de beaucoup les parents, et nous pouvons avancer avec Lacan que la structure de la famille est d'ordre symbolique, sa fonction est la transmission "qui est d'un autre ordre que celle de la vie selon la satisfaction des besoins, mais qui est d'une constitution subjective, impliquant la relation à un désir qui ne soit pas anonyme. C'est d'après une telle nécessité que se jugent les fonctions de la mère et du père. De la mère : en tant que ses soins portent la marque d'un intérêt particularisé, le fût-il par la voie de ses propres manques. Du père : en tant que son nom est le vecteur d'une incarnation de la Loi dans le désir"<sup>3</sup>.

Ces propos de Lacan, extraits des "Notes sur l'enfant" adressées à Jenny Aubry, illustrent le nouage de la dimension réelle et de la dimension symbolique qui est au fondement de la famille : dimension du réel, le désir qui est issu d'un manque, perte de l'objet premier de satisfaction, perte de jouissance, mais un désir non anonyme c'est-à-dire un désir incarné par un père et une mère, un désir transmis dans le

<sup>3</sup> Jacques Lacan, "Notes sur l'enfant", in *Autres Ecrits*, Paris, Seuil, 2001, p.273.

discours qu'ils tiennent à l'enfant, un désir qui s'articule aux idéaux et signifiants maternels et paternels. La fonction du désir de l'Autre, fonction que Lacan met au compte de la mère, qui subsume pour lui la fonction maternelle, la rencontre avec cette énigme va permettre à l'enfant de s'ouvrir à la question du désir. L'articulation de cette fonction maternelle avec la fonction paternelle, interdiction de l'inceste et réglage de la jouissance sous le primat du phallus va déterminer le sujet dans ses choix, choix d'objets libidinaux, d'amour et de haine, choix d'identifications... Ainsi, l'Autre familial est le lieu psychique créé par la mise en jeu par le père et par la mère de leurs désirs respectifs, c'est le champ où le sujet va trouver à s'orienter, à travers le drame oedipien, dans la question de son identité sexuelle, d'une part, et dans la question de son existence, en tant qu'être pour la mort, d'autre part<sup>4</sup>.

Ainsi, tout ce qui est de l'ordre des relations avec les parents est toujours très riche, et beaucoup plus complexe que ne voudrait le faire croire la vulgate psycho-sociale. Car nous voyons bien que, de ce processus structurant qui articule le symbolique (le langage) au réel, de cela nul ne peut en parler sans en passer par une imaginisation, une ou des mises en scène fantasmatisques qui recouvrent toutes, de façon plus ou moins serrées, l'horreur de la castration, du réel. Le nouage réel-symbolique n'est accessible que par un 3<sup>ème</sup> nœud, la dimension imaginaire qui vient le recouvrir C'est donc en prenant appui sur les figures imaginaires de ses parents, le plus souvent, ou de ses tenants lieux, que le sujet va pouvoir nous parler de ce qu'il vit, de sa famille, de ses parents.

Alors, dans le discours du sujet sur ses parents, nous avons toujours affaire à un prisme déformant, le prisme du fantasme ; le fantasme fondamental en tant qu'il soutient la position désirante du sujet mais aussi une série de fantasmes qui sont autant de représentations imaginaires venant répondre à des points d'énigme pour lui. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il s'agit là pour l'enfant d'un véritable travail psychique, de tentatives de savoir qui le pousse à bricoler, inventer, fantasmer des solutions. Nous connaissons tous les théories sexuelles infantiles, qui ne nous alarment pas outre mesure, qui peuvent seulement nous questionner à l'occasion... Mais si les théories sexuelles infantiles sont relativement bien acceptées, font sourire et n'inquiètent pas, il n'en va pas de même pour les autres fantasmes ; Freud en

<sup>4</sup> Jacques Lacan , “D’une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose”, in *Ecrits*, Seuil, Paris, 1966, p.550-551

distingue quelques-uns qui, nous dit-il, “sont caractérisés par ce fait qu’ils se produisent chez presque tout individu, quelles que soient ses expériences personnelles. Dans cet ordre d’idées, mentionnons les visions d’après lesquelles l’enfant se représente qu’il a assisté au coït de ses parents, qu’une personne aimée l’a séduit prématurément, qu’il est menacé d’être châtré (...) ou enfin ce que l’on appelle “le roman familial” où l’adolescent construit toute une légende à partir de la différence entre sa position ancienne par rapport à ses parents et sa position actuelle<sup>5</sup>”.

Dans le roman familial, on y retrouve les questions de la sexualité et de la jouissance mais elles s’inscrivent dans une question plus élargie, celle de l’existence, de l’inscription dans une filiation, dans une parenté.

Freud distingue plusieurs temps dans ce roman que l’enfant construit ; à la déception de constater que ses parents ne sont pas les héros qu’il avait imaginé, déception qui arrive assez rapidement, vient s’ajouter des motions de rivalité sexuelle (jalousie envers la fratrie, ou envers d’autres enfants supposés être préférés par les parents), et l’enfant réagit alors en s’inventant tout simplement d’autres parents, ceux-ci étant par trop insuffisants... Le mythe de l’enfant adopté, que l’on retrouve de façon très fréquente dans le discours des sujets, est une phase consciente et ludique qui amène tout de même l’enfant à s’éloigner de ses parents, à “devenir étranger à ses parents”. C’est le stade ultérieur que Freud nomme à proprement parler roman familial, un stade “rarement remémoré consciemment” auquel on accède au cours de l’analyse.

Il s’agit, à travers des scénarii fantasmatiques, de traiter du thème des relations familiales, en allant dans le sens de réaliser les désirs d’indépendance : se débarrasser des parents en leur en substituant d’autres plus élevés (but érotique et ambitieux). Nous en sommes encore à un stade où l’élément de la sexualité à proprement parlé n’entre pas en ligne de compte.

La découverte de la différence des sexes, et du rôle du père et de la mère dans la venue au monde d’un enfant va amener l’enfant à modifier la trame de ses scénarii : la mère devient *certissima*, nulle doute à son sujet, tandis que le père, lui, reste l’objet de multiples transformations. Mais la mère, revenue au premier plan puisque *certissima*, sera, elle, l’objet de convoitises sexuelles multiples, aura des liaisons

<sup>5</sup> Sigmund Freud, *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, Idées/Gallimard, 1981, p.187, note 81.

diverses et variées... La connaissance des réalités sexuelles et la force pulsionnelle animent ces scénarii. Freud mentionne une variante qui est une façon de lutter contre un désir sexuel incestueux (avec une ou des sœurs), à savoir que les sœurs en question sont des enfants illégitimes, contrairement à lui... Plus de relation de parenté avec cette sœur, qui devient alors, de ce fait, accessible comme objet d'amour sexuel... On peut d'ailleurs remarquer qu'il en va de même avec les parents : si la mère n'est pas "la vraie mère" alors plus d'obstacle pour le petit garçon amoureux... si le père ne l'est pas, qu'est ce qui viendrait objecter à l'amour de sa petite fille ? Alors qu'on aurait pu interpréter cette histoire comme un rejet (du père, de la mère, de la sœur ou du frère), il s'agit en fait de préserver l'amour et le désir sexuel que cet enfant ressent pour lui (ou pour elle)... Motions incestueuses inconscientes, oedipiennes, qui viennent alimenter ces constructions fantasmatiques.

De même, Freud insiste sur le fait que, malgré les apparences, ces histoires, ces romans témoignent du maintien de l'attachement des enfants à l'égard de leurs parents... Certes, mon père ce n'est pas lui, mon "vrai père" c'est un prince, un roi, ou maintenant on dira une star, une vedette du Show-biz, du sport, un qui passe à la Télé... mais, à bien y regarder, c'est curieux, il sourit comme mon père, tiens, il a les mêmes tics de parole que lui, il réagit un peu comme lui d'ailleurs..., bref... c'est lui ! Façon d'élever le père, nous dit Freud, et ainsi l'enfant, en substituant un père à un autre, non seulement ne l'élimine pas, mais bien au contraire, le maintient en place et l'élève !

Le roman familial, à proprement parler, en tant qu'il comprend un aspect conscient, est amené à disparaître. Mais nous voyons bien qu'il s'élabore sur des désirs inconscients, refoulés, et plutôt que de parler de disparition, nous pouvons avancer qu'il vient à se diluer dans le complexe d'Œdipe... Le roman familial de tout sujet comporte ainsi un noyau de vérité historique, la question du sujet, de son être et de son existence dans ses rapports à l'Autre (parental), mais ce noyau est recouvert et traité par le biais des figures imaginaires de ces Autres premiers que sont les parents.

Dilué, disais-je, dans le complexe d'Œdipe, et donc dans l'historicisation que le sujet se fait de son histoire, de son enfance, de ses souvenirs... Nous voyons que la famille, les parents, ne peuvent s'aborder qu'à travers la subjectivation que le sujet en a fait, ce qui explique d'ailleurs le si grand écart parfois entre les propos d'un fils ou d'une fille et ceux du père ou de la mère, ce qui explique aussi que chaque enfant

d'une fratrie a un père et une mère qui n'est pas le (la) même que celui (celle) de son frère ou de sa sœur...

Alors, les progrès de la technique et l'évolution des mœurs – Aux USA, la Gestation Pour autrui (GPA, les mères porteuses) est une pratique légale depuis longtemps. Il y a 8 jours, pour la 1<sup>ère</sup> fois, la Cour d'Appel de Paris a reconnu officiellement un couple comme père et mère de deux petites filles nées d'une mère-porteuse, dite gestatrice, californienne – ces progrès ne rendent plus tellement la mère *certissima*, comme disait Freud. Et les tests ADN ont tendance à lever l'incertitude qui pouvait planer sur le père. Y aura-t-il des conséquences pour l'enfant, et lesquelles ? Et quant au roman familial, cette construction nécessaire qui s'appuie sur les figures imaginaires des parents pour traiter des questions symboliques et réelles ? Je veux juste souligner ces questions, je ne les traiterai pas, je pense que d'autres conférenciers déploieront tout au long de l'année ces questions abordées du côté de l'enfant. De même pour les fonctions maternelles et paternelles que j'ai évoqué très rapidement en tant qu'elles opèrent pour l'enfant. Je vais rester, pour ma part, du côté des parents, "Moi et mes enfants", dit l'affiche, moi, parent, objet de la parentalité.

J'opposais au Un de la parentalité le deux du roman familial car en effet, l'enfant a affaire à du deux, ce deux qui parle d'eux, les parents. C'est dans l'Etourdit que Lacan joue ainsi sur l'homophonie du deux et d'eux, en 1972. Mais c'est en 1980, dans un petit texte peu connu "Le malentendu" qu'il reprend de façon très explicite ce deux des parents et l'enfant comme effet, produit "du bafouillage" des parents. Je le cite : " Le parlêtre en question se répartit en général en deux parlants. Deux parlants qui ne parlent pas la même langue. Deux qui ne s'entendent pas parler. Deux qui ne s'entendent pas tout court. Deux qui se conjurent pour la reproduction, mais d'un malentendu accompli, que votre corps véhiculera avec la dite reproduction. (...).<sup>6</sup>"

L'enfant est donc effet de ce malentendu, il est lui-même malentendu et la responsabilité de chacun est engagée dans cette affaire, responsabilité éthique de l'Autre parental qui est de l'inscrire dans un univers signifiant, responsabilité du sujet en tant qu'il est responsable de la réponse qu'il se forgera face à ce malentendu qu'il hérite. Nous sommes bien loin d'un apprentissage, n'est-ce, ou d'une éducation, et même de tout échange qui s'appuie sur le sens. Lacan ajoute un peu plus loin dans ce

<sup>6</sup> Jacques Lacan, "Le malentendu" 10 juin 1980, in *Ornicar ?* 22/23, Paris, Seuil et Lyse, 1981, pp 11-14.

texte que si le langage peut servir à la communication sensée – ce qu'on appelle un dialogue -, c'est assez rare, et que, dit-il, "pour ce qui est de la production d'un corps nouveau de parlant, il (le dialogue) est si rare qu'il est absent de fait.". Car, nous dit-il, "Le verbe est inconscient – soit malentendu. (...)". Et en effet, pas-tout peut se dire, il y a du réel qui circule dans le bain de langage qui accueille le nouveau-né, qui se transmet de père et mère à fils et fille, ce réel qui fait que nous sommes tous des malentendus. De structure. Ce réel, c'est aussi bien le corps, ce corps que nous recevons avec la vie, un corps héritage génétique de notre lignée, un corps marqué, déterminé symboliquement par les signifiants de cette même lignée et par les événements de la vie du sujet, un corps sexué qui va être le lieu d'expression de la pulsion sexuelle, de la jouissance. Pour l'enfant, tout comme pour la femme devenue mère et pour l'homme devenu père.

Et c'est, je pense, le point qui est le plus sensible dans la problématique de la parentalité, à savoir que la dimension sexuée "du parent" est éliminée. Or, ce père, cette mère est avant tout un homme, une femme, et il est même essentiel pour leur enfant que quelque chose de leur désir, y compris sexuel, de l'un pour l'autre, se transmette. L'enfant en est l'incarnation réelle, aussi il lui est nécessaire pour ne pas rester assigné à ce statut de produit réel, pour symboliser sa venue au monde, la subjectiver, que la jouissance sexuelle dont il est le produit se symbolise dans un désir et qu'il en perçoive quelque chose. Il ne s'agit pas d'apposer une signification qui viendrait faire rapport entre le père et la mère, mais au contraire que le rapport sexuel fasse énigme pour le sujet, qu'il perçoive qu'il y a du manque – castration maternelle - et du désir pour qu'il construise, lui, sa réponse. C'est un autre abord de l'Œdipe, soit le dégagement de l'enfant, et de la mère, d'une relation de corps à corps, de jouissance incestueuse. Rappelons les propos de Lacan dans R.S.I, qui définit aussi bien la fonction du père que la position de la mère. Il avance qu' " Un père n'a droit au respect sinon à l'amour que si ledit amour, ledit respect est - vous n'allez pas en croire vos oreilles - père-versement orienté, c'est-à-dire, fait d'une femme, objet *a* qui cause son désir." Et il poursuit en disant que " Ce qu'une femme en *a*-ccueille ainsi n'a rien à voir dans la question. Ce dont elle s'occupe, c'est d'autres objets *a*, qui sont les enfants, auprès de qui le père pourtant intervient pour maintenir

la version qui lui est propre de sa père-version.<sup>7</sup>” C’est-à-dire qu’il n’y a pas de version générale, pas de version pour tous de cette père-version qui fait qu’une femme soit objet *a*, objet cause de désir pour cet homme-là, qui lui procurera ses objets à elle que sont ses enfants.

Nous abordons là un point particulièrement complexe, à savoir la place de l’enfant comme objet plus-de-jouir dans le fantasme maternel, ce qui est en quelque sorte la reprise lacanienne de l’équation freudienne : pénis = enfant. Pour la petite fille devenue femme, l’enfant va avoir une valeur phallique, celle de cet objet dont elle manque, ce qui l’a amené à se tourner vers son père, puis vers un homme, pour l’avoir. Freud, dès le début de son œuvre, avait avancé la dimension sexuelle de l’enfant pour une femme, sa mère. Ainsi, il nous dit que “L’amour de la mère pour son nourrisson qu’elle allaite et soigne est quelque chose qui a une bien plus grande profondeur que son affection ultérieure pour l’enfant adolescent. Cet amour possède la nature d’une relation amoureuse pleinement satisfaisante, qui comble non seulement tous les désirs psychiques mais aussi tous les besoins corporels (...), (et) la possibilité de satisfaire sans reproche également des motions de désir depuis longtemps refoulé et qu’il convient de désigner comme perverses.<sup>8</sup>” Pris dans la série métonymique de l’objet manquant, l’enfant est un objet pour la mère, un objet sexuel, de jouissance. Alexa, jeune mère, affichait cette jouissance sans la moindre retenue, sous couvert d’ouverture à d’autres modes de vie. Ainsi, elle maintenait son fils dans une grande proximité corporelle et, à plus de 14 mois, continuait de l’allaiter. Elle ne cessera que lorsqu’elle sera enceinte d’un second enfant. Ou bien, c’est Flora qui continue d’endormir sa fille de deux ans au sein bien qu’elle n’ait jamais pu l’allaiter, ayant eu des problèmes de lactation dès la naissance de l’enfant.

Ces deux femmes illustrent combien une relation de jouissance s’établit d’emblée entre la mère et l’enfant, “une relation sexuelle” nous dit Lacan dans le Séminaire *Le transfert au sujet de la demande et pulsion orales*. L’enfant est un objet qui procure une jouissance sexuelle, il y a un véritable inceste mère-enfant et c’est là qu’est attendu le père. Le père de la petite fille devenue femme qui l’a séparé de sa mère et lui a ouvert la voie au désir, et le père de l’enfant à naître. Et l’on peut avancer que l’un et l’autre ne sont pas sans point commun... Lacan parle de l’enfant comme objet *a*, comme objet de jouissance dans le fantasme de la mère, c’est dire

<sup>7</sup> Jacques Lacan, *R.S.I.*, Séance du 21 janvier 1975, inédit.

<sup>8</sup> Sigmund Freud, *Un souvenir d’enfance de Léonard de Vinci*, Mayenne, Gallimard, 1994, p.146.

combien il vient à une place qui condense la jouissance, qu'elle soit vécue, ou fantasmée ; l'enfant en tant que substitut phallique vient s'y loger, mais il occupe aussi la place de cette jouissance spécialement féminine, une jouissance autre, qui ne trouve pas à se subsumer sous le primat du phallus. C'est dire qu'il y aura toujours pour l'enfant, même lorsque le père fera barrage phallique entre sa mère et lui, un reste de jouissance, une potentialité d'inceste. Je m'arrêterais sur ce point.